



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 JUIN 2025

Rapport

Relatif au suivi de l'activité du Département Aérien et Maritime pour le 1^{er} trimestre 2025

Département aérien et maritime

Le Département Aérien et Maritime, placé sous l'autorité du Responsable du département, assure le suivi quotidien de l'activité des lignes sous Délégation de Service Public (DSP) et le contrôle de l'exécution des différents contrats de DSP aérienne et maritime.

Il fournit des supports d'analyse afin d'assister et conseiller la Direction dans la prise de décisions, et la construction d'une base prospective.

Il assure également la coordination des différentes missions des AMO et conseils qui sont susceptibles d'intervenir dans la vie des contrats.

Le Responsable du département, assisté par les services respectifs, assure la conduite des comités de suivi opérationnels (CSO) hebdomadaires (26 pour ce premier trimestre).

Le département participe également aux comités de suivi économiques, environnementaux et financiers (CSEEJ), qui se réunit à minima tous les trimestres, afin de pouvoir intégrer l'actualisation des projections financières faites par les délégataires et examiner les nouvelles données (éventuels surcoûts, économies, recettes, évolution des normes environnementales et des taxes...).

Ces réunions sont complétées par des séances de reporting qui permettent une présentation détaillée des données récoltées afin d'en approfondir l'analyse.

Le reporting de ce premier trimestre 2025 vous est présenté ci-après.

I Secteur Aérien

1 Organisation du service

Le service aérien est un support au Département Aérien et Maritime. Il est composé d'une cheffe de service et d'un assistant. Il est complété par l'activité de l'assistant accréditation, administratif et technique aérien. Le service aérien interagit avec l'ensemble des services de l'OTC ainsi qu'avec les services opérationnels des délégataires, des plateformes aéroportuaires et la DGAC.

2 Contexte général

Au premier trimestre 2025, le service public aérien en Corse a été marqué par plusieurs événements significatifs :

- **Perturbations et annulations de vols** : Des retards ou annulations causés par des problèmes techniques, des conditions météorologiques défavorables ou des incidents liés à l'environnement naturel (ex : percussion de milans). A chaque incident, des solutions alternatives ont été mises en place pour minimiser l'impact sur les passagers.
- **Maintenance et logistique** : L'immobilisation prolongée d'un ATR 72-600 a nécessité des ajustements logistiques importants, avec le positionnement d'Airbus sur certaines lignes ou bien de l'affrètement (Compagnie ASL)
- **Mesures exceptionnelles** : octroi de dérogations pour des changements d'appareils (AF- 8 février), et le report d'horaires de vols pour la messe des corses à la cathédrale de Notre Dame de Paris (20 février).
- **Application de la taxe TSBA dès janvier 2025** sur toutes les gammes tarifaires des compagnies délégataires.

3 Suivi des contrats

3.1 CSO (Comité de suivi opérationnel)

Les CSO ont été réunis 12 fois de façon hebdomadaire durant ce 1^{er} trimestre. L'OTC poursuit ses actions de surveillance des programmes de vols, des tendances. **Deux demandes de dérogations ont été formulées** : la première relative au report de vols retours Paris-Orly/Corse (Messe des corses) et la seconde portant sur un changement de module en raison d'une maintenance appareil exceptionnelle. L'aéroport d'Ajaccio a informé de l'organisation d'une réunion pour améliorer la gestion des risques (volatiles). Les compagnies ont porté à la connaissance du CSO la mise en place d'offres promotionnelles.

3.2 CPAP (Comité de présentation et analyse des programmes prévisionnels)

Le CPAP s'est tenu le 20 février 2025, à l'aéroport de Calvi Sainte-Catherine. Deux réunions distinctes ont été tenues : l'une pour le Bord à Bord et l'autre pour les lignes de Paris (Orly). Des discussions ont eu lieu concernant la gestion des perturbations et la planification des vols concernant les programmes prévisionnels IATA Eté 2025 (30 mars au 25 octobre 2025). A cette occasion, une visite de la plateforme aéroportuaire a également été organisée.

3.3 CSEEJ (Comité de suivi économique, environnemental et juridique)

Le CSEEJ s'est réuni à deux reprises au cours de la journée du 28 janvier dernier. Les membres ont évoqué les lignes de bord à bord le matin, puis abordé les lignes de Paris dans l'après-midi. Les principaux représentants d'Air Corsica et d'Air France ainsi que leurs conseils ont présentés les CEP actualisés ainsi que le bilan 2024. La problématique de l'entretien des moteurs Leap a été abordée.

3.4 Suivi et analyse : outils et reporting

Le service aérien poursuit le **traitement mensuel des données statistiques** des compagnies délégataires aériennes et des plateformes aéroportuaires corses fournissant ainsi des informations essentielles au directoire de l'OTC ou au Conseil Exécutif. Des analyses sous forme de tableaux, graphiques ou cartographies sont proposées chaque trimestre à la Direction de l'OTC. Ses travaux ont récemment servi de support pour des dossiers présentés à l'Assemblée nationale.

Ces études détaillées du trafic global (SP et Corse) portent, par exemple, sur le suivi par ligne, aéroport, compagnie, type de passagers ainsi que sur des indicateurs de qualité comme les taux irrégularités (retards, annulations).

Des contrôles de programmes prévisionnels sont réalisés pour chaque saison IATA et chaque ajustement : **8 dépôts de programmes soit 45.806 vols contrôlés**. Les différents points de vérification sont la capacité (globale, hebdomadaire, journalière ou période de pointe), la fréquence, l'amplitude et le module. **L'outil de contrôle des OSP développé en interne** a permis de détecter des anomalies sur le programme prévisionnel IATA Eté 2025 rapidement rectifié par le délégataire concerné.

Un suivi des demandes de dérogation est effectué : deux dérogations ont été déposées par chacune des compagnies délégataires et impactant 6 vols au mois de février sur les lignes d'Orly/Aiacciu et Bastia.

De plus, pour renforcer l'aide à la décision de l'OTC lors des CSO, le service aérien s'appuie sur 2 outils clés :

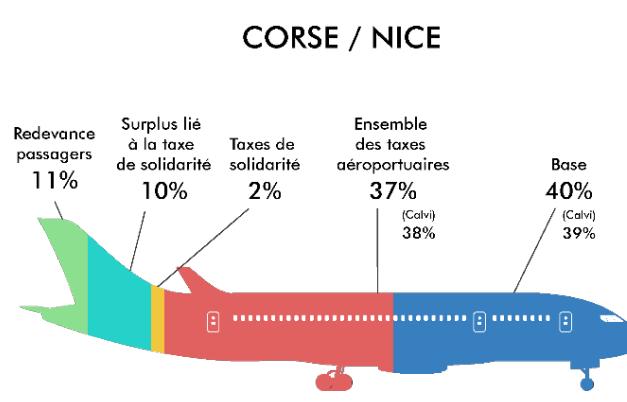
- **Analyse conjoncturelle** : 288 analyses ont été réalisées pour un suivi des états d'engagements avec un détail journalier.
- **Suivi des indicateurs** : en complément de l'analyse conjoncturelle (288 suivis réalisés), ce tableau permet de visualiser l'évolution du trafic semaine après semaine. Il met en évidence les VDM : comportement bien installé des passagers.



Ces outils permettent à l'OTC de se positionner lors des CSO hebdomadaires par rapport aux demandes des plateformes aéroportuaires ou encore des compagnies (**monitoring**) et seront utiles à la préparation des prochaines DSP afin d'adapter au mieux les besoins à la réalité.

Entre janvier et mars 2025, il a été répondu à **6 doléances relatives à l'accréditation**. Dans une démarche d'amélioration continue du parcours usager, un point a été fait avec les délégataires afin d'assurer une meilleure prise en charge initiale des doléances.

Le service aérien **contrôle également et régulièrement la bonne application du tarif résident** grâce à des simulations tarifaires : 48 au cours de ce trimestre. Cet outil permet de suivre l'évolution du tarif TTC et ses différentes composantes (taxes, redevances, frais d'émission...). Début 2025, il est à noter l'augmentation de la taxe solidarité (TSBA) s'élevant à 7,40 € par vol et par passager. Ci-après un extrait du reporting de ce 1^{er} trimestre.



Tarif résident TTC au 05/03	
AJA-MRS	123,92 €
BIA-MRS	124,08 €
CLY-MRS	126,86 €
FSC-MRS	124,50 €
AJA-NCE	124,39 €
BIA-NCE	124,55 €
CLY-NCE	127,33 €
FSC-NCE	124,97 €

4 Données chiffrées du trafic de service public

Pour ce 1^{er} trimestre 2025, période dite creuse de la saison IATA Hiver, on peut observer des coefficients de remplissage moyen avec :

- 73,3% pour Marseille qui obtient les plus hautes performances,
- 70,7% pour Nice,
- 64,8% pour Paris (Orly), les moins bonnes performances.

Une hausse du coefficient de remplissage est observée en février quel que soit le groupe de lignes. Ce mouvement est dû à la baisse de l'offre qui permet une petite envolée des remplissages. Pour cette période, l'offre ajustée aura permis de meilleurs résultats entre janvier et février : +5 points Marseille, +11 points Nice et +11,3 points Orly. Il convient de rappeler que les vacances scolaires de la zone B, C et Corse se situent entre mi-février et début mars.



4.1 Aiacciu et Bastia / Marseille

Avec une offre augmentée et un ajustement à la baisse plus important en février, Bastia, voit ses taux de remplissage en progression ce trimestre. Cependant par rapport à 2024, le trafic Pax reste en retrait (- 1.385 Pax).

Pour Aiacciu, la diminution de l'offre dès février a eu des effets positifs en termes de remplissage qui reste stable. Toutefois un trafic Pax en recul est constaté par rapport à 2024 (-949 Pax).

Offre de sièges T1 2025

Par rapport à 2024 : diminution de -1,42% (Aiacciu), -0,19% (Bastia)

Offre 2025 plus importante pour Bastia (+3 951 SO).

Taux de remplissage :

- Bastia : 74,9% en moyenne globale (71 211 Passagers)
- Aiacciu : 71,1% en moyenne globale (64 772 Passagers)
- Pic de remplissage : mars (Bastia), février (Aiacciu)

4.2 Calvi et Figari / Marseille

Par rapport à 2024, l'offre est en baisse pour ce 1^{er} trimestre 2025 sur CLY et FSC.

Sur FSC/MRS, l'affrètement d'1B737 les vendredis explique cette baisse importante (30% en moyenne). Pour rappel, aucune capacité minimale par vol n'est imposée sur FSC/MRS.

Le trafic Pax est en recul sur CLY sur l'ensemble de la période. Sur FSC, le nombre de Pax est en progression les 2 premiers mois.

Offre de sièges T1 2025

Par rapport à 2024 : diminution moyenne de 29,68% (FSC) et presque -2,60% (CLY)

Offre 2025 : plus importante sur FSC (le double de CLY)

Taux de remplissage :

- Calvi : 77,6% (9 999 passagers).
- Figari : 73,1% (19 123 passagers).
- Taux le plus bas en janvier pour FSC (70,4%).
 - Changement de module en hiver 2024 (A320 au lieu d'AT7) impactant les taux de Figari/Marseille de façon significative.
 - Maintenance ATR → Affrètement ASL dès le 27/01 jusqu'à début mars avec un B737-700 (capacité du vol doublée : 148 places au lieu de 72)
 - Renfort du 18 au 28/02 : + 1 ATR en J5 sur FSC

4.3 Aiacciu et Bastia / Nice

Par rapport à 2024, l'offre est principalement diminuée en janvier (-2.904 SO) sur Bastia. Les taux de remplissage sont en hausse net en janvier alors qu'ils baissent les 2 mois suivants. Globalement sur le T1, le trafic Pax a diminué (- 1.116 Pax), une exception au mois de janvier avec +2% de Pax.

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour Aiacciu, la diminution de l'offre est plus importante (-5.574 SO) et plus équilibrée entre les 3 mois. Cela profite aux taux de remplissage en hausse durant tout le trimestre. Toutefois un trafic Pax en recul est constaté par rapport à 2024 (-1.330 Pax).

Offre de sièges T1 2025

Par rapport à 2024 : diminution de -14,06% (Aiacciu), -7,67 % (Bastia).

Offre T1 2025 : en recul chaque mois aussi bien sur Bastia que sur Aiacciu.

Taux de remplissage :

- Bastia : 83,4% en moyenne (27 162 Passagers)
- Aiacciu : 79,5% en moyenne (32 891 Passagers)
- Pic de remplissage : février (Bastia 85,6% ; Aiacciu 82,9%) nuancé par un pic de trafic passagers au mois de mars.

4.4 Calvi et Figari /Nice

Figari est la seule des 4 plateformes à voir son offre augmentée lors du 1^{er} trimestre 2025 et ce chaque mois (le mois de janvier est le plus marqué). Cela se traduit par une légère hausse de son trafic Pax (+71 Pax) mais aussi par une baisse conséquente de ses taux de remplissage par rapport à 2024.

Par rapport à 2024, pour Calvi, l'offre est en léger recul en janvier (-72 SO) et identique pour les 2 mois suivants. Les taux de remplissage sont en hausse en janvier et surtout février et en baisse en mars. Calvi a enregistré la plus forte progression en termes de trafic Pax par rapport à 2024 (+231 Pax).

Offre de sièges T1 2025

Par rapport à 2024 : Hausse de +32,44% (Figari), diminution -0,53 % (Calvi).

Offre T1 2025 : Offre élevée (+5.430 SO) sur Figari.

Taux de remplissage :

- Calvi : 53,4% en moyenne (6 923 Passagers)
- Figari : 44,6% en moyenne (9 814 Passagers)
 - La capacité prévue a été doublée sur plusieurs périodes :
 - Positionnement d'un A320N (186 places) jusqu'au 13/01 de J1 à J4
 - Affrètement B737-700 (148 SO) à partir du 27/01
- Pic de remplissage : février (Calvi 61,1% ; Figari 55,1%)

4.5 Aiacciu et Bastia / Paris (Orly)

Par rapport au 1^{er} trimestre 2024, les 2 plateformes ont une offre globale qui a augmenté malgré un ajustement à la baisse en février (-1096 SO sur BIA et -22 So sur AJA). Le trafic Pax global subit une baisse - 2.084 Pax sur BIA et une hausse sur Aiacciu avec +379 Pax. Il est à noter, qu'en mars, malgré une offre en hausse, le trafic Pax ne suit pas (-3 338 Pax BIA et - 2 675 Pax AJA). Les taux de remplissage en progression jusqu'en février confirment des résultats à la baisse pour mars.

Offre de sièges T1 2025

Par rapport à 2024 : hausse de +1,10% (Aiacciu), +1,49 % (Bastia)

Offre 2025 plus importante pour Bastia (+1.837 SO) qu'à AJA (+1.254 SO).

Pour l'autorité compétente par délégation

**Taux de remplissage :**

- Bastia : 65,5% en moyenne globale (78 315 Passagers)
- Aiacciu : 69,3% en moyenne globale (78 216 Passagers)
- Pic de remplissage : février (Aiacciu 75,8% : 71,3% Bastia)

4.6 Calvi et Figari / Paris (Orly)

Par rapport à 2024, l'offre en hausse sur les 2 aéroports chaque mois pour ce 1^{er} trimestre 2025 sur CLY (+2 272 SO) et surtout sur FSC (+8 192 SO).

Le Trafic Pax augmente aussi bien sur CLY (+ 285 Pax) que sur FSC (+1.054 Pax) lors du 1er trimestre. Cette hausse est principalement visible en janvier et février mais elle ne se confirme pas en mars.

Offre de sièges T1 2025

Par rapport à 2024 : hausse de +25,16 % (Figari), +8,06 % (Calvi)

Offre 2025 plus importante pour Figari (+8.192 SO) qu'à CLY (+2.272 SO).

Taux de remplissage :

- Calvi : 51,6% en moyenne globale (15 641 Passagers)
- Figari : 60,4% en moyenne globale (24 875 Passagers)
 - Affrètement à partir du 27 janvier d'un B737-700 (148 SO)
- Pic de remplissage : février (Figari 65,5%) ; mars (55,3% Calvi)

Concernant la répartition du trafic passagers selon sa typologie au cours de ce 1^{er} trimestre : il a été constaté un trafic Passagers Résidents en constante progression : + 2.522 entre janvier et mars. Pour le trafic Passagers non-résidents, une légère fluctuation à la baisse en février qui retrouve un niveau supérieur à janvier dès le mois de mars : + 7241. Le service aérien dispose dorénavant de données plus affinées pour les passagers gratuits qui sont présentées en 2 catégories : les « bébés » qui suivent la même trajectoire que les non-résidents (baisse en février) + 39, ainsi que les « divers » dont le nombre est stable chaque mois (presque 2500). Les Pax gratuits représentent 2,4% des Pax dont 0,7% sont des bébés. Le 1^{er} trimestre 2025, dernière partie de la saison hiver, voit sa part du trafic résident supérieure de 22 points par rapport au trafic non-résident.

5 Suivi des factures

Les factures sont traitées régulièrement par le service aérien.

Pour ce 1^{er} trimestre 2025, les factures validées sont au nombre de 9 pour un montant global de 28 955 063,38 € TTC. Elles concernent principalement les CDSP aériennes. Pour chaque nouvelle année d'exploitation, le service aérien s'assure que les montants facturés par les compagnies délégataires soient conformes aux contrats et leurs annexes. Aucune suspension, ni rejet ne sont à relever pour cette première période de l'année.

Pour l'autorité compétente par délégation

II Secteur Maritime

1 Organisation du service

Le service maritime est composé d'une cheffe de service en maladie depuis le 1^{er} avril 2023, et d'une assistante. Pour pallier cette absence le service a été renforcé par l'arrivée d'un assistant en CDD début janvier. Le traitement des factures est assuré temporairement par le coordinateur administratif et l'assistante du Responsable du Département.

2 Contexte général

Le premier trimestre 2025 a été marqué par la grève perlée des dockers. Le service maritime a étudié les répercussions de sur l'activité des transporteurs. Afin de soutenir ces derniers, l'OTC apportera une aide financière sous forme d'avoirs pour les transporteurs dont les tracteurs ont dû emprunter les lignes de SP durant les jours de débrayage.

Dans le cadre des traversées reprogrammables, la compagnie, après constat du trafic fret réel et avec l'accord de l'OTC, a effectué 4 annulations de rotations sur la ligne Bastia/Marseille afin de pouvoir les reprogrammer à une période qui le nécessitera.

3 Suivi des contrats

3.1 Suivi de l'état estimatif de la taxe transport Corse

Chaque trimestre un état estimatif de la taxe de transport Corse est demandé aux compagnies afin d'émettre un contrôle sur les quantités de passagers déclarés. Pour rappel, la taxe s'élève à 4,57€ par traversée et par passager embarqué ou débarqué en Corse.

3.2 CSO

En préparation des réunions du Comité de Suivi Opérationnel (CSO), un tableau comparatif hebdomadaire 2024/2025 est établi. Il regroupe les données relatives au fret, au nombre de convoyeurs et au nombre de traversées réalisées. Par ailleurs, un tableau mensuel est élaboré pour comparer les données de trafic issues des Comptes d'Exploitation Prévisionnels (CEP) avec le réalisé sur le mois écoulé, afin de mieux suivre la stabilité économique des contrats. Pour le premier trimestre, le différentiel observé reste négatif, notamment en raison des nombreux mouvements sociaux ayant perturbé le trafic.

3.3 Suivi des traversées et des horaires

Au cours du premier trimestre, la compagnie Corsica Linea a réalisé 408 traversées, dont 352 sont arrivées à l'heure prévue, 33 avec un retard inférieur à 15 minutes, et 23 avec un retard supérieur à 15 minutes.

Pour l'autorité compétente par délégation



En ce qui concerne La Méridionale, la compagnie a effectué 165 traversées avec un seul retard supérieur à 15 min.

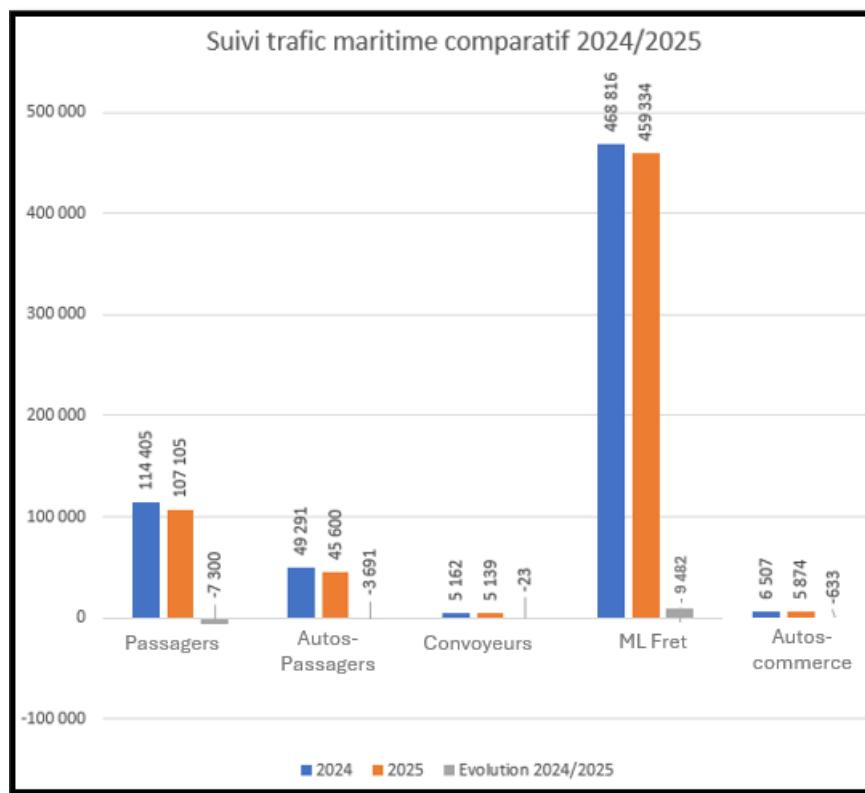
Le service doit analyser les traversées effectuées et relever le nombre de retards afin de fournir une analyse précise. À titre informatif, tous les retards ont été justifiés.

Le trafic maritime a été perturbé en grande partie par les mouvements sociaux qui ont engendré l'annulation de 5 rotations.

Concernant les modifications de traversées, on peut en compter 4 dues à de mauvaises conditions météorologiques, 4 techniques et une pour mouvements sociaux.

4. Données chiffrées du trafic de service public

Par rapport à l'année précédente, le trafic global enregistre une légère diminution sur l'ensemble des ports Corse. Cette baisse est particulièrement marquée dans le transport de passagers, avec 7 300 voyageurs de moins. Le fret accuse un léger retard de 9 482 ML. Cette diminution générale s'explique en partie par l'annulation de plusieurs traversées en raison des mouvements sociaux.



*Sources : données compagnies délégataires

4.1 Suivi du trafic maritime fret par ligne

Le tableau comparatif 2024/2025 ci-dessous reprend les données fret en mètres linéaires (ML) du 1^{er} janvier au 31 mars 2025 par ligne.

	2024	2025	Evolution 2024/2025
Aiacciu	159 079	157 024	-2 055
Bastia	209 051	204 079	-4 972
Porti-Vechju	53 196	54 651	1 455
L'Isula	30 248	28 544	-1 704
Prupià	17 242	15 036	-2 206

Aiacciu/Marseille : Les mois de janvier et février ont enregistré une forte baisse du trafic fret. Une reprise notable a été observée en mars, coïncidant avec la fin des mouvements sociaux.

Bastia/Marseille : avec de nombreuses annulations et perturbations, le trafic fret accuse une baisse significative sur cette ligne.

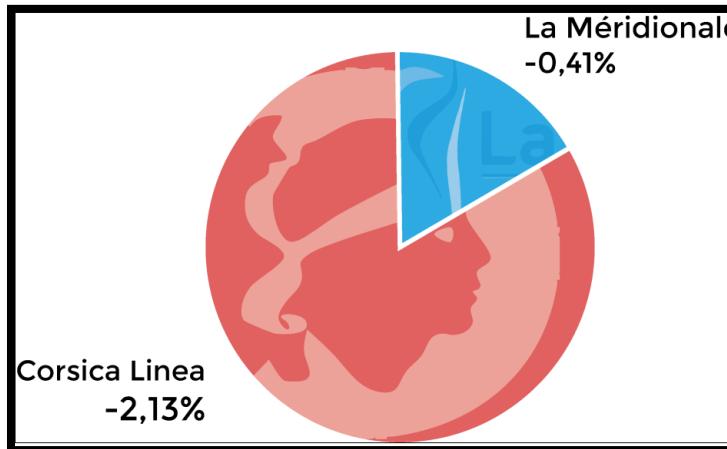
Porti-Vechju/Marseille : Cette liaison confirme son développement, étant la seule à afficher une progression en mètres linéaires par rapport à 2024.

L'Isula/Marseille : Une légère baisse a été constatée sur les trois premiers mois, avec un recul total de 1 704 ML.

Prupià/Marseille : Contrairement aux autres lignes, une chute marquée a été enregistrée en mars, avec moins de 1 800 ML transportés sur ce seul mois.

Comme mentionné précédemment, le mois de mars a enregistré une hausse du fret de 11 721 ML, compte tenu de la fin des perturbations sociales. Toutefois, cette progression n'a pas permis de compenser le recul enregistré en début d'année.

4.2 Comparatif part de marché fret 2024/2025

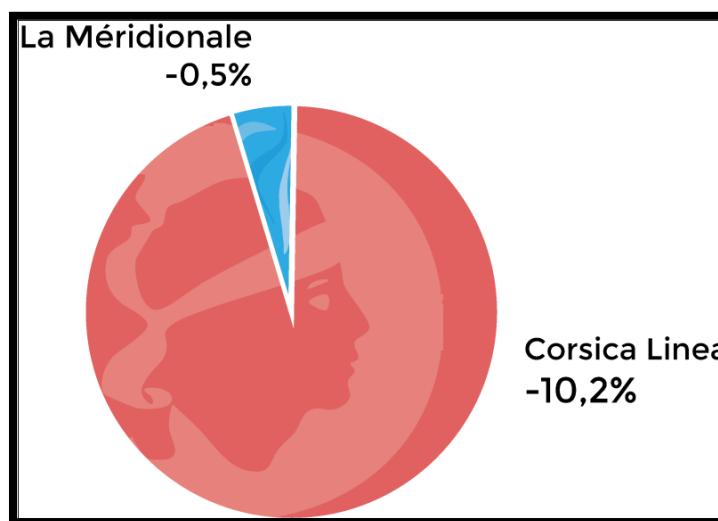


Source : données compagnies délégataires



Par rapport à l'année précédente, une baisse de 2,13 % est observée pour Corsica Linea et de 0,41 % pour La Méridionale. Cette diminution s'explique en grande partie par l'annulation de plusieurs rotations ainsi que par la contrainte imposée du nombre d'ensembles embarqués par les dockers lors des mouvements sociaux.

4.3 Comparatif part de marché Passagers 2024/2025



Sources : données compagnies délégataires

Concernant le trafic passagers, la tendance est similaire à celle du fret, avec une forte baisse enregistrée pour Corsica Linea.

5. Dispositif fret

Le montant des avoirs des deux compagnies établis entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 mars 2025 s'élève à 686 032,44€, soit 21 070€ de plus que l'année précédente.

Concernant l'export (exp : Agrumes, Charcuterie, fromage, ...) une hausse de 18.31% est à noter en comparaison à 2024 sur la même période.

La saison des agrumes s'est révélée très positive. Les aides attribuées dans ce secteur d'activité atteignent effectivement un montant total de 580 607,50 €, soit une hausse de 134 465 € par rapport à la période précédente.

6. Suivi des factures

Au premier trimestre, le montant global des factures validées par le service maritime s'élève à 28 193 149,44 €, dont :

- 686 032,44 € se rapportant au dispositif présenté précédemment,
- 27 428 589 € concernant les compensations versées aux délégataires au titre des trois premiers mois de l'année,
- 78 538 € correspondant aux bons de commande (62 554) et conventions d'assistance (15 984).

Je vous prie de bien vouloir en prendre acte.